



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRAVAUX IMMOBILIERS AU PROFIT DES POLICIERS ET DES GENDARMES

Arras, le 4 janvier 2021

Dans le cadre du plan France Relance, 586 393 euros vont être consacrés à la réalisation de projets de rénovation et de modernisation dans le Pas-de-Calais. Ils s'ajoutent à une première enveloppe de 320 544 euros qui avaient permis la réalisation de 29 opérations de rénovation et d'entretien, soit un montant total de 906 937 euros.

L'amélioration des conditions de travail et de vie des policiers et des gendarmes est une priorité du ministre de l'Intérieur.

Plusieurs demandes ont ainsi été portées par le ministère de l'Intérieur dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance dédié à la rénovation énergétique des bâtiments de l'État lancé conjointement par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et par le ministère délégué aux Comptes publics.

Conformément aux arbitrages rendus par le Président de la République et le Premier ministre, plusieurs opérations dans le département du Pas-de-Calais ont bénéficié du financement nécessaire pour être engagées dans les tout prochains mois : ce sont 906 937 euros qui seront ainsi consacrés à la réalisation de travaux immobiliers.

Ces investissements pour la modernisation des bâtiments permettront notamment :

- d'installer des bornes de recharge pour véhicule électrique aux commissariats d'Arras et de Lens ainsi qu'à l'hôtel de police de Coquelles ;
- de remplacer des groupes de ventilation défectueux et vétustes au commissariat de Carvin ;
- de remplacer 127 chaudières individuelles de gaz vétustes par des chaudières très haute performance énergétique au sein des bâtiments de la gendarmerie de Calais ;
- d'isoler et de sécuriser la toiture d'un bâtiment de la gendarmerie de Calais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui pourront être mobilisés pour le territoire.

Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire.